



La Commune



Expulsion de Cachan : Communiqué de Daniel Petri

Publié le jeudi 17 août 2006



Communiqué de Daniel Petri, conseiller municipal d'Alfortville et porte-parole du Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville

En tant que conseiller municipal et porte-parole du Comité Chômeurs- Saliés d'Alfortville, je tiens à élever la plus vive protestation contre l'expulsion des familles qui occupaient le bâtiment F du CROUS de Cachan, laissé vide par les autorités.

Cette expulsion manu militari de familles sans logis survient un an après l'expulsion des familles alfortvillaises qui avaient réquisitionné la résidence Grünebaum-Ballin, ancienne résidence pour personnes âgées, aujourd'hui murée.

Face à la crise du logement, il incombait aux autorités, à Alfortville comme à Cachan, d'appliquer la loi de réquisition- article L 641 du code de l'habitation et de la construction- à ces nombreux logements vides et de les maintenir en bon état et dans les normes de sécurité en vigueur, dans la perspective du relogement de toutes les familles dans le parc social, sous un vrai toit, sur un vrai bail.

S'agissant des nombreuses familles privées d'un titre de séjour résidant à Cachan, j'affirme contrairement à la Préfecture qu'elles ont vocation, en vertu des Droits de l'homme et du citoyen, d'être régularisées sans plus attendre pour obtenir un bail en HLM et en aucun cas d'être expulsées du territoire français.

Alfortville, le 17 août 2006, 19h30